

L'eau et l'aménagement du territoire dans le cadre de la LAU



Par Francis Provencher, directeur de l'aménagement
5 juin 2019

Plan de présentation

- Interventions prioritaires à l'aube de la création des MRC
- Principal contenu de la LAU relatif à l'eau
- L'eau dans 3 générations de schéma : exemple de Rouville
- Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI)
- Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

Les interventions prioritaires ciblées à l'aube de la création des MRC

L'eau et l'aménagement du territoire (OPDQ, 1978)

Pour passer à l'action (bassin du Richelieu)...

- Limiter l'utilisation des herbicides et insecticides
- Minimiser la pollution d'origine agricole – solutions préventives et correctives (drainage, moins d'engrais chimiques et disposition des **déchets** d'élevage)
- Traitement des eaux usées des principales villes
- Zoner les plaines inondables – interdire les constructions

La LAU et l'eau

Contenu d'un Schéma d'aménagement et de développement :

- Déterminer toute zone soumise à des contraintes: inondation, érosion, glissement de terrain, milieux humides et hydriques et partie de territoire d'intérêt écologique
- Salubrité en milieu rural
- Peut déterminer tout autre élément relatif à la planification de l'aménagement et du développement durables du territoire

Objets d'un PMAD :

- Identification de toute partie de territoire soumise à des contraintes touchant plusieurs MRC
- Protection et la mise en valeur du milieu naturel

Schéma de 1^{ière} génération (1989)

Contexte : préoccupations environnementales presque totalement absentes des règlements d'urbanisme et RCI

- Salubrité en milieu rural
- Cartographie des zones de contraintes naturelles – dispositions normatives
- PPRLPI - principaux tributaires du Saint-Laurent
- Dans les périmètres d'urbanisation, obligation de branchement en présence de services d'aqueduc et d'égout
- Protection des territoires d'intérêt écologique

Schéma de 2^{ième} génération (2005)

Contexte: Élaboration des PDE, géomatique, PPRLPI modifiée, LCM et notion de DD

- PPRLPI – tous les cours d'eau
- Aucun développement urbain sans les 2 services
- Identification des milieux humides connus (facultatif)
- Protection de la couverture forestière suite à la tempête de verglas

Schéma de 3^{ième} génération (2015)

Contexte : PMAD, changements climatiques, inondations et PACES

- Concordance au PMAD, orientation 10...
- Adaptation aux CC, îlots de chaleur, etc.
- PDE et protection accrue des puits et des aquifères
- Meilleure intégration + indicateurs et cibles
- Remplacement des dispositions en zones contraintes

En attente du renouvellement de la LAU, des OGAT et de la PPRLPI

Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI)

Décret (1987), tous les cours d'eau (1991), révision (1996), resserrement en plaines inondables (2005) et ajustements (2008)

Mise à jour nécessaire de la PPRLPI?

- Inondations récentes : travaux CMM et CMI, « Loi 132 », nouvelle approche, résilience, évolution des cotes (CC), immunisation, planchers sous la cote...
- Bandes de protection riveraine : remise en état de la rive, tirer profit des expériences de certaines MRC, EEE...

Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

Le plan régional des milieux humides et hydriques implique notamment (objectif - 0 perte nette) :

- Nécessaire concertation régionale (OBV, CREM, municipalités et organismes)
- Élaboration du Plan selon le guide du ministère
- RCI et l'intégration au SADR
- Concordance et application réglementaire

PRMHH - MRC de Rouville

Étapes: Aide financière, cartographie des cours d'eau, plan de travail, appel d'offres et élaboration du PRMHH

Enjeux :

- Concertation régionale
- Intégration au SADR
- Conservation des milieux humides et hydriques
- Façon d'entretenir les cours d'eau
- Mise en œuvre

Merci!

